

Le Châble, le 25 mai 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Marchet Paolo par A. Gard Architecture SA pour la construction de quatre habitations en résidences principales sur la parcelle n° 10718, folio n° 105, zone résidentielle R2, à Versegères, coord. 1101370/2584330.

Mme D'Orlando Martina par Bruchez Philippe Architecture pour la démolition et la reconstruction d'un chalet sur la parcelle n° 137, folio n° 129, zone touristique centre T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 1104855/2583666. En dérogation à l'art. 23 de la LcFDN.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.